

## Compte rendu du Conseil d'Établissement extraordinaire du 9 décembre 2022

17h50 Début du conseil d'établissement.

### **Les personnes suivantes sont présentes au lycée pour la tenue du conseil :**

Mr Colleu, proviseur du lycée français international de Pékin, Mr Fekih, directeur administratif et financier, Mme Peton, directrice du primaire, Mme Martinaud, Mme Gatheron Dullion et Mr Pilot Kwintner, représentants des personnels premier et second degré.

### **Les personnes suivantes participent au conseil d'établissement via l'application Teams :**

Mr Roy, Consul, Mr Rousse, adjoint COCAC, Mme Arnon Tissier, CPE du LFIP, Mr Bodin, conseiller des français à l'étranger, Mr Pajot, conseiller des français à l'étranger, Mr Dullion, représentant des personnels second degré, Mr Laforge, représentant des personnels administratifs, Mme Cai, Mr Demenet et Mr Mirochnikoff, représentants des parents d'élèves, Soazig Dullion et Edgar Jacquet, délégués des élèves.

15 votants au démarrage de la réunion.

Mr Colleu présente l'**ordre du jour** et obtient son approbation à l'unanimité :

- **Protocole sanitaire de réouverture**

- **Avis sur la réouverture de l'établissement**

#### Introduction de Mr Colleu :

En début d'après-midi, un rendez-vous avec un représentant de la CECY et l'ambassade a eu lieu au lycée pour évoquer le souhait de réouverture du lycée. La commission éducative de Pékin travaille sur un protocole de réouverture des établissements scolaires, mais il n'est pas prêt pour le moment. Ce protocole répondra aux nouvelles mesures en vigueur à appliquer lors de la réouverture des établissements. Ce protocole n'étant pas encore finalisé, le LFIP n'a pas l'autorisation d'ouvrir la semaine prochaine. Le distanciel reste en vigueur pour toutes les écoles de Pékin (chinoises, privées, internationales...). Ce protocole ne va pas tarder et va dans le sens des assouplissements.

Mr Colleu précise que pendant cette réunion, le lycée a demandé un écrit confirmant l'interdiction de réouvrir. Le représentant de la CECY lui répond que cette réunion officielle fait valeur d'écrit.

Le LFIP a déjà réfléchi à un protocole en cas de réouverture (ce protocole de réouverture a déjà été présenté aujourd'hui en CHSCT et en CHS. Il a obtenu un avis favorable de ces deux instances. Il n'est pas représenté ce soir en CE mais a été envoyé à chacun des membres dont bon nombre faisait partie de ces instances : CHSCT et CHS). Il est demandé si le lycée peut ouvrir aux élèves avec ce protocole.

#### Mr Pajot :

Il faudra préciser dans ce protocole ce qu'il se passe en cas de cas Covid décelé à l'école : il est dit que, si c'est un élève, les parents devront venir le chercher. Mais par quel moyen ? Taxi ? Alors que l'enfant a le Covid ? C'est à réfléchir.

Il regrette que l'autorisation d'ouvrir lundi prochain n'ait pas été donnée par la CECY. Le virus circule bien et bon nombre de la communauté est déjà malade. On va vers des semaines difficiles. Il espère une réouverture dès que possible.

#### Mr Mirochnikoff :

Beaucoup de parents sont indécis quant à une réouverture : la communauté chinoise est plutôt favorable à une fermeture.

Mr Demenet :

Remercie le LFIP d'avoir établi un protocole de réouverture. Il s'interroge quant au fait que les écoles doivent rester fermées alors que les bars, restaurants, boîtes de nuit ouvrent. Dans quel timing ces réouvertures se font-elles ? Le lycée attend-il qu'il y ait de grandes différences entre son propre protocole et celui que donnera la CECY? Quelle est notre marge de manœuvre ? Il réaffirme que les parents sont épuisés. Qu'une enquête a été menée et qu'il en ressort une reconnaissance du travail des enseignants mais que globalement, c'est très difficile pour les petites classes. La semaine d'ouverture avant les vacances aurait fait du bien.

Mr Colleu :

La CECY a bien dit que ce n'est pas elle qui élabore le protocole mais le bureau des affaires sanitaires et la CEP de Pékin, CEP, qui l'imposera ensuite, à l'ensemble des écoles. Il a été dit que, si le lycée décidait malgré tout d'ouvrir, c'était de sa responsabilité. Le protocole de la CEP n'est pas encore prêt. Si des cas covid apparaissent dans l'établissement, ce sera de l'entière responsabilité de l'établissement ; il y aura des enquêtes des différentes autorités chinoises.

Mr Rousse :

On a vécu une journée chargée autour de ce protocole (4 réunions). La Chine vit un bouleversement politique, notamment dans sa façon d'aborder la crise sanitaire. Globalement c'est positif : nous nous orientons vers une vie avec le virus. Avec les nouvelles mesures, les parents chinois sont retournés travailler donc la CEP a une pression énorme pour finaliser son protocole et rouvrir les écoles chinoises.

Mr Rousse insiste sur la responsabilité du lycée : si le LFIP ouvre avec son seul protocole, il sera le seul responsable en cas de problème. Si quelque chose de grave se passe, cela pourrait se retourner contre le lycée. S'il ouvre avec le respect de son propre protocole et celui de la CEP, la responsabilité sera partagée.

Il salue le travail effectué pour rédiger le protocole du LFIP. Les réunions d'aujourd'hui ont été utiles pour faire émerger des problèmes RH, de gestions de salles ou d'évacuation des malades qui reste à réfléchir.

Mr Demenet :

C'est sous le registre de la menace que le lycée décide de choisir de ne pas ouvrir lundi, qu'il choisit la précaution au détriment de la scolarité des enfants.

Mr Pajot :

Il est assez d'accord avec les propos de Mr Demenet. Ce sont des méthodes mafieuses qui sont dénoncées. Le risque pour le lycée sera le même : les familles se retourneront quand même contre le lycée en cas de problème grave.

Mr Mirochnikoff :

La communication va être difficile à aborder. Comme prévient-on les familles ? Il sera important d'expliquer pourquoi le lycée n'ouvre pas lundi.

Mr Colleu :

On va transmettre notre protocole ajusté à celui de la CEP à l'ambassade qui le validera. Celui de la CEP n'aura pas à être validé. Il insiste sur le fait que l'établissement a fait son maximum pour obtenir une réouverture (demande d'ouverture partielle, traduction du protocole en chinois et transmission à la

CECY...). La CECY a été très claire : un seul protocole sera applicable : celui de la CEP et il s'imposera à nous.

Mr Rousse :

La réunion avec la CECY a duré une heure. Il insiste sur le fait que le lycée a tout fait pour défendre une ouverture.

Mr Pajot :

La communauté doit être soudée. Elle est parfois sévère sur les groupes et cela peut avoir des conséquences.

Mme Gatheron Dullion :

Une réouverture aurait fait du bien aux enfants et aux collègues. Depuis 3 ans, le personnel subit ces passages en distanciel et la situation sanitaire en Chine. Aujourd'hui, bon nombre de collègues sont à bout et sont arrêtés alors que jusqu'à maintenant, ils faisaient face.

Mme Martinaud :

Les collègues étaient partagés quant à cette réouverture : tout le monde voulait revenir au lycée mais les collègues sont divisés sur les conditions du protocole.

Mr Pajot :

Les collègues sont exaspérés ils réclament des choses. Ils ont une surcharge de travail pour quelle compensation ? Un courrier a été envoyé au ministre signé par plus de 70 collègues.

Edgar Jacquet :

Les élèves en terminale sont inquiets pour le bac. Comment cela va-t-il se passer ?

Mr Colleu :

L'ambassade a déjà fait remonter au ministère pour que le distanciel soit pris en compte. Il y aura une réflexion pour que toutes les situations soient prises en compte. Les intérêts des élèves seront premiers et préservés.

Mr Mirochnikoff :

Il faudra communiquer cette information aux familles.

Mr Colleu :

Nous allons procéder au vote :

**Avec le protocole du LFIP et le protocole donné par la CECY (sous condition qu'il soit bien noté que les personnes malades ou cas contact repartent à domicile), êtes-vous pour une réouverture de l'établissement scolaire ?**

0 CONTRE

0 ABSTENTION

14 POUR (Mme Cai n'était plus présente en distanciel)

**La réouverture du lycée est donc votée à l'unanimité, dès que cela sera possible.**

Mr le Consul :

La décision prise est raisonnable. Merci à tous pour votre implication au lycée.

Fin du conseil d'établissement à 18h55